

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP124 Outils d'expression			
Ancien Code	ECRP1B24RP124	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOPM1240		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La psychologie fait partie intégrante de nos vies. La psychologie fait partie des outils au service d'une communication efficace.

Tant dans les domaines professionnels, médiatiques, d'argumentations, de marketing, et de développement personnel, la psychologie traverse de manière transversale les apprentissages du cursus en Relations publiques.

Communiquer, dire les choses, les transmettre et les diffuser sont des objectifs importants pour la profession de Relations Publiques. Les exprimer correctement et efficacement contribue à la réussite et à la réalisation des objectifs fixés. Si la théorie et la stratégie de communication doivent être acquises, les présenter de manière plaisante et sans faute mais aussi avec personnalité (enthousiaste, conviction et originalité) apporte un plus. Les techniques d'expression orale et gestuelle (le corporel véhicule selon les experts entre 80 et 95% de la communication) sont donc primordiales à identifier et à maîtriser.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
 - 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
 - 2.5 Négocier, argumenter, persuader
 - 2.6 Développer une attitude assertive et positive

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'UE l'étudiant sera capable:

de mieux se connaître

d'appréhender le mode fonctionnement des être vivants

de mieux observer, d'analyser les modes de communication des partenaires qui l'entourent

de transposer, d'utiliser et d'optimiser ces connaissances dans l'optique communicationnelle et plus spécifiquement dans la profession de RP.

Apprendre à s'exprimer correctement et en adéquation avec le public ciblé et le message à transmettre.

Décrypter le langage du corps.
Acquérir les bases de l'aisance de la prise de parole en public.
Oser s'exprimer.
Réactiver ou acquérir les bases de l'expression

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP1B24RP124A Psychologie	24 h / 2 C
ECRP1B24RP124C Techniques d'expression orale et gestuelle	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP1B24RP124A Psychologie	20
ECRP1B24RP124C Techniques d'expression orale et gestuelle	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation

5. Cohérence pédagogique

L'UE comprend deux AA. Les matières et objectifs de ces deux AA ont été jugés complémentaires au vu des compétences visées par l'ensemble de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie			
Ancien Code	20_ECRP1B24RP124A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COPM1241		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La psychologie fait partie intégrante de nos vies. La psychologie fait partie des outils au service d'une communication efficace.

Tant dans les domaines professionnels, médiatiques, d'argumentations, de marketing, et de développement personnel, la psychologie traverse de manière transversale les apprentissages du cursus en Relations publiques

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Faire découvrir aux étudiants les processus mentaux conscients et inconscients par l'analyse de diverses réalités comme les émotions, la personnalité.

L'étudiant sera capable d'utiliser les outils de développement personnel et de psychologie d'entreprise. Il sera capable d'appliquer les théories apprises dans le cadre des ressources humaines. Il pourra prendre compte de l'importance du langage dans la psychologie de groupe et l'utiliser à des fins de communication.

Fournir à l'étudiant les clés essentielles afin d'aborder la psychologie au travers un historique, les grands courants et quelques grandes figures. Ce sera aussi l'occasion d'apprendre à mieux se connaître afin de mieux connaître les autres, le tout dans un objectif d'utiliser ces connaissances dans l'optique professionnel du RP.

L'étudiant sera capable de reconnaître les différents courants psychologiques, de définir et d'utiliser les différentes méthodes employées en psychologie en matière d'observation et de classement des comportements. L'étudiant sera à même d'utiliser ces connaissances dans le cadre d'une communication efficace et respectueuse d'autrui.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Définition de la psychologie et disciplines apparentées

Historique

Description des grandes théories de la psychologie moderne : Skinner, Piaget, Freud...

Questionnaires/tests

Démarches d'apprentissage

Cours magistral (Support pédagogiques: Transparents, Supports audiovisuels, Ouvrages de références et articles de presse)

Exposés en classe

Mise en situation (simulation)

Travaux à domicile

Recherches personnelles ou par groupe

Remédiation: en classe et à la demande des étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation: en classe et à la demande des étudiants.

Sources et références

Ouvrages de références (bibliographie succincte):

Lieury, A; (2000). *Introduction à la Psychologie*. Dunod.

Bonardi, C. Roussiau, A. (1999) *Les représentations sociales*. Dunod.

Tavaris, C. Wade, C. (2007) *Introduction à la psychologie - les grandes perspectives*. ERPI.

Gerrig, R. Zimbardo, P. (2008) *Psychologie*. Pearson Education.

Ce point reprend les références de base mais les références exhaustives se trouvent à la fin de chaque module constituant le syllabus.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPT ou autres supports seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Par une évaluation continue durant le cursus grâce à des échanges avec l'enseignant, des présentations en classe, des

productions individuelles et en groupe et enfin par un examen oral.

Les modalités opérationnelles seront postées sur connectEd au regard de cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	50		
Période d'évaluation			Exo	50	Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Techniques d'expression orale et gestuelle			
Ancien Code	20_ECRP1B24RP124C	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COPM1243		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Communiquer, dire les choses, les transmettre et les diffuser sont des objectifs importants pour la profession de Relations Publiques. Les exprimer correctement et efficacement contribue à la réussite et à la réalisation des objectifs

fixés. Si la théorie et la stratégie de communication doivent être acquises, les présenter de manière plaisante et sans

faute mais aussi mais avec personnalité (enthousiaste, conviction et originalité) apporte un plus. Les techniques d'expression orale et gestuelle (le corporel véhic

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Apprendre à s'exprimer correctement et en adéquation avec le public ciblé et le message à transmettre.

Décrypter le langage du corps.

Acquérir les bases de l'aisance de la prise de parole en public.

Oser s'exprimer.

Réactiver ou acquérir les bases de l'expression

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Techniques de base de l'art d'expression

Connaissance et exploitation des organes phonateurs

Diction et Orthophonie

Relaxation et respiration

Identification des publics

Cours ex cathedra

Questions/réponses

Recherches en classe

Travaux et recherches à domicile

Démarches d'apprentissage

Mises en situation

Initiation à la respiration relaxante et productrice de sons

Improvisation

Travail sur la voix

Prise de conscience de la communication non-verbale

Participations passives et actives à des stages et spectacles d'art de la parole

L'évaluation étant continue, la présence aux cours est obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation en classe et à la demande

Sources et références

FINZI, N. (2017). *Bien dans sa voix, bien avec soi*, Hachette.
BEAUDOUT, G. FRANEK, C. (2015). *La Fabrique de Théâtre*. Thierry Magnier.
ABITBOL, J. (2005). *L'Odyssée de la voix*. Laffont.
LYR, G. (1999). *Parler de tout son corps*. Organisation.
MORRISON, C. (2000). *Les Carnets d'Ateliers*. Actes Sud Junior.
Il était une fois, le jeu de cartes pour raconter des histoires. (1995). Atlas Games

Ce point reprend les références de base mais les références exhaustives se trouvent à la fin du syllabus et/ou des PPT.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPT ou autres supports seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation continue.

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED au regard de l'UE

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation					Tvs + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

